

---

## OFFRE D'EMPLOI – AIDE-ANIMATEUR.TRICE / ANIMATEUR.TRICE - CAMP DE JOUR

---

### Description sommaire

Sous la responsabilité du coordonnateur du camp de jour, l'animateur.trice doit planifier et organiser des activités pour un groupe d'enfants de 5 à 12 ans. L'aide-animateur. trice assiste l'animateur.trice dans la réalisation de leur tâches et responsabilités. L'objectif est d'offrir un environnement sécuritaire, inclusif et stimulant où les enfants peuvent s'amuser, développer leurs habiletés physiques et sociales, et vivre des expériences enrichissantes pendant la période estivale.

### Tâches et responsabilités

- Participer à la planification, à l'organisation, à l'animation et à la réalisation d'activités structurées, variées et adaptées au groupe d'âge dont il ou elle aura la supervision ;
- Animer des périodes de rassemblement en grand groupe et être responsable d'un groupe d'enfants âgés de 5 à 12 ans ;
- Prépare le matériel nécessaire à l'animation de ses activités;
- Participer aux activités spéciales organisées (sorties extérieures, jeux, ateliers, etc.) ;
- Assurer l'encadrement, la sécurité, le bien-être et le développement des enfants sous sa responsabilité ;
- Assister et participer aux rencontres hebdomadaires ;
- Garde son environnement de travail en ordre et propres ;
- Administrer les premiers soins en cas de blessures mineures ;
- Communiquer tout problème qui survient dans l'exécution de ses tâches quotidiennes au responsable du camp de jour.
- Remplir quotidiennement des rapports sur le déroulement de la journée ;
- Être disponible pour effectuer certaines tâches connexes à l'animation (organisation, présences, classement, ménage, etc.).

### Exigences

- Manifester de l'intérêt pour les loisirs, l'éducation, le travail à l'extérieur, l'animation de la clientèle jeunesse;
- Capacité et facilité à travailler en équipe ;
- Être dynamique, avoir le sens des responsabilités et être créatif ;
- Avoir complété une formation DAFA (un atout) ;
- Les formations en animation et RCR sont un atout, mais seront aussi offertes lors de l'embauche.

### Poste

Saisonnier – 35 à 40 heures par semaine.

Période de 4 semaines, soit du 29 juin au 17 juillet et du 10 au 14 août 2026. Possibilité de remplacement durant la période estivale et selon les besoins. Prévoir possiblement quelques jours rémunérés de formation pré camp au printemps 2026.

**Salaire :** Taux horaire entre 17\$ et 19\$. Établi selon l'emploi et l'expérience.

### Processus de sélection

Les candidats intéressés devront nous faire parvenir leur curriculum vitae et une lettre de motivation au plus tard le **10 juin 2026** à : Marie-Christine Jalbert, directrice du service des loisirs, de la culture et des communications.

Courriel : [loisirs-culture@muni.lacsuperieur.qc.ca](mailto:loisirs-culture@muni.lacsuperieur.qc.ca)

Nous assurons l'accès à l'emploi sans discrimination à toute personne désirant soumettre sa candidature.

Seules les personnes retenues dans le cadre du processus de sélection seront contactées.